



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/20598  
18 avril 1989  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

**LETTRE DATEE DU 18 AVRIL 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR  
LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION DES  
NATIONS UNIES**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de vous informer que les forces iraniennes ont commis les violations suivantes des dispositions du cessez-le-feu :

1. Le 29 mars 1989, de 8 h 55 à 10 h 10, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleteuse, de 1 bulldozer, de 2 rouleaux compresseurs et de 29 camions à benne, ont été observés en train de renforcer des routes aux points de coordonnées 495-455, 512-385, 498-374 et 489-341, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
2. Le 29 mars 1989, de 7 à 8 heures, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleteuse, de 2 bulldozers et de 11 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à la réfection de routes au point de coordonnées 550-217, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
3. La partie iranienne continue d'inonder des secteurs face aux positions de notre IIIe corps d'armée et aux remblais de défense de nos unités, les eaux ayant atteint, le 30 mars 1989 à 16 heures, les niveaux suivants : de 116 à 190 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 20 à 170 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 5 à 60 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.
4. Une unité du génie iranien équipée d'une excavatrice Poclain a été observée en train d'ouvrir une brèche pour faire couler l'eau dans le remblai iranien situé au point de coordonnées 928-316, à 1 kilomètre des lignes avancées de notre IIIe corps d'armée.
5. Le 30 mars 1989, de 7 h 10 à 16 h 30, des éléments du génie iranien, équipés de 2 pelleteuses, de 1 niveleuse et de 7 camions à benne, ont été observés alors qu'ils rehaussaient des remblais et réparaient des routes aux points de coordonnées 275-695, 238-719 et 300-652, à une distance de 700 à 950 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

6. Le 30 mars 1989, à 8 h 40, 23 militaires iraniens ont été vus à la cote 535, à l'intérieur de leurs positions, occupés à creuser une tranchée de communication au point de coordonnées 144-805, à 800 mètres des lignes avancées de notre Ier corps d'armée spécial.
7. Le 30 mars 1989, de 8 h 10 à 15 h 40, des éléments du génie iranien, équipés de 2 pelleteuses, de 3 bulldozers et de 27 camions à benne, ont été repérés alors qu'ils procédaient à des transports de terre et à la réfection de routes aux points de coordonnées 230-722, 238-722 et 300-649, à une distance de 700 à 950 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
8. La partie iranienne a posté une mitrailleuse au point de coordonnées 304-623, à 650 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
9. Le 30 mars 1989, de 8 h 30 à 18 h 50, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse, de 1 bulldozer, de 2 rouleaux compresseurs, de 1 niveleuse et de 16 camions à benne, a été vue travaillant à renforcer des routes aux points de coordonnées 465-496 et 498-376, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
10. Le 30 mars 1989, à 7 h 50, des éléments du génie iranien, équipés de 10 rouleaux compresseurs, de 1 niveleuse et de 5 camions à benne, ont été repérés au point de coordonnées 549-220, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
11. Le 31 mars 1989, à 4 heures, un poste d'observation a été installé sur l'autre rive du fleuve Kanjan au point de coordonnées 165-758, à 600 mètres des lignes avancées de notre Ier corps d'armée spécial.
12. Le 31 mars 1989, à 16 heures, le niveau atteint par les eaux en raison des inondations provoquées par la partie iranienne s'établissait comme suit : de 119 à 190 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 60 à 118 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 5 à 60 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.
13. Le 31 mars 1989, à 12 h 55, la partie iranienne a tiré une roquette en direction de Imamzaveh au point de coordonnées 12-62; le projectile est tombé derrière le remblai de défense No 18 de notre Ier corps d'armée spécial au point de coordonnées 084-627.
14. Le 31 mars 1989, à 7 h 30, la partie iranienne a envoyé des soldats armés sur le barrage du Kanjan au point de coordonnées 162-756, à 400 mètres des lignes avancées de notre Ier corps d'armée spécial.
15. Le 31 mars 1989, à 17 h 45, la partie iranienne a édifié une position avec des sacs de sable et a posté une mitrailleuse au point de coordonnées 303-626, à 700 mètres de nos lignes avancées sur l'autre rive du Chatt-el-Arab.

16. Le 1er avril 1989, à 16 heures, la partie iranienne a édifié une position avec des sacs de sable au point de coordonnées 308-595, à 600 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

17. Le 31 mars 1989, à 11 h 45, des éléments du génie iranien, équipés de 7 camions à benne et de 1 camion-citerne, ont été repérés alors qu'ils renforçaient une route au point de coordonnées 496-373, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

18. Le 31 mars 1989, à 6 h 35, des éléments du génie iranien, équipés de 4 pelleteuses, 1 bulldozer, 2 rouleaux compresseurs, 1 niveleuse et 7 camions à benne, ont été observés, occupés à renforcer une route entre les points de coordonnées 548-210 et 548-222, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

19. Le 1er avril 1989, à 10 h 15, quatre soldats iraniens ont été repérés à la cote 570 alors qu'ils procédaient à l'installation d'un poste de tir au point de coordonnées 143-813, à 1 400 mètres des lignes avancées de notre Ier corps d'armée spécial.

20. La partie iranienne a construit trois nouveaux abris aux points de coordonnées 924-865, 923-867 et 922-868, à une distance de 600 à 800 mètres des lignes avancées de notre IIIe corps d'armée.

21. Le 1er avril 1989, à 13 h 30, des éléments du génie iranien, équipés de 5 camions à benne et de 2 bulldozers, ont été repérés au point de coordonnées 998-744, tandis qu'ils traçaient une piste, à 800 mètres des lignes avancées de notre IIIe corps d'armée.

22. Le 1er avril 1989, à 16 heures, le niveau atteint par les eaux en raison des inondations provoquées par la partie iranienne s'établissait comme suit : de 120 à 190 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 20 à 170 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 5 à 60 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.

23. Le 1er avril 1989, à midi, un groupe d'environ quatre militaires iraniens a été repéré alors qu'il se rapprochait d'une source située au point de coordonnées 812-745, à 500 mètres des lignes avancées de notre Ier corps d'armée.

24. Le 1er avril 1989, à 15 heures, la partie iranienne a installé un poste d'observation à la cote 535, au point de coordonnées 146-805, à 800 mètres des lignes avancées de notre Ier corps d'armée spécial.

25. Le 1er avril 1989, de 9 h 50 à 13 h 30, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse, de 1 bulldozer et de 8 camions à benne, a été observée tandis qu'elle transportait de la terre et remettait en état les routes aux points de coordonnées 300-648 et 234-719, à une distance de 700 à 950 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

26. Le 1er avril 1989, de 10 h 50 à 11 h 45, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse, de 1 niveleuse et de 16 camions à benne, a été observée s'employant à transporter de la terre et à renforcer des routes aux points de coordonnées 512-385 et 533-302, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

27. Le 2 avril 1989, à 8 h 45, une unité du génie iranien, équipée de 1 rouleau compresseur et de 6 camions à benne, a été observée alors qu'elle procédait à la réfection de routes au point de coordonnées 549-218, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

28. Le 2 avril 1989, à 16 heures, le niveau des eaux, dans les zones inondées par la partie iranienne, variait de 120 à 190 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 30 à 150 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 12 à 60 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; et de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.

29. Le 2 avril 1989, à 11 h 20, cinq militaires iraniens ont été vus, occupés à construire un poste de garde à l'est de Mansour Abad, au point de coordonnées 101-632, à 700 mètres des lignes avancées de notre 1er corps d'armée spécial.

30. Le 2 avril 1989, de 7 h 45 à 9 h 50, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse et de 8 camions à benne, a été observée alors qu'elle était en train de transporter de la terre et de remettre des routes en état aux points de coordonnées 238-722 et 301-648, à une distance de 800 à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

31. Le 2 avril 1989, de 9 h 15 à 11 h 15, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse, de 2 bulldozers, de 1 niveleuse et de 19 camions à benne, a été observée tandis qu'elle procédait à la réfection de routes aux points de coordonnées 441-523, 468-483 et 533-302, à 750 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

32. Le 3 avril 1989, le niveau des eaux, dans les zones inondées par la partie iranienne, variait de 120 à 185 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 15 à 173 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 3 à 59 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; et de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.

33. Le 3 avril 1989, à 10 h 30, 12 militaires iraniens ont été observés alors qu'ils creusaient une tranchée de communication à la cote 535, au point de coordonnées 144-805, à 800 mètres des lignes avancées de notre 1er corps d'armée spécial.

34. Le 3 avril 1989, de 7 h 30 à 12 h 30, des éléments du génie iranien, équipés de 3 pelleteuses et de 9 camions à benne, ont été observés tandis qu'ils transportaient de la terre et s'employaient à démolir une vieille digue aux points de coordonnées 238-722, 300-648 et 239-723, à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

35. Le 3 avril 1989, de 9 h 20 à 10 h 30, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse, de 2 bulldozers, de 1 niveleuse et de 15 camions à benne, a été vue, occupée à consolider des routes situées aux points de coordonnées 489-458 et 537-296, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

36. Le 3 avril 1989, à 7 h 30, une unité du génie iranien, équipée de 1 rouleau compresseur, de 1 niveleuse et de 6 camions à benne, a été observée alors qu'elle nivelait une route située au point de coordonnées 548-221, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

37. Le 3 avril 1989, le niveau des eaux, dans les zones inondées par la partie iranienne, variait de 120 à 185 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 35 à 172 centimètres, entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 10 à 61 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; et de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.

38. Le 4 avril 1989, à 11 heures, quatre militaires des forces iraniennes ont entrepris de construire une nouvelle position devant la borne 1426 au point de coordonnées 932-418, à 1 kilomètre des lignes avancées de notre Ier corps d'armée.

39. Le 4 avril 1989, à 14 h 30, la partie iranienne a posté une mitrailleuse de moyen calibre au point de coordonnées 539-656, à 250 mètres des lignes avancées de notre Ier corps d'armée.

40. Le 4 avril 1989, à 8 h 30, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse et de 4 camions à benne, a été observée alors qu'elle était occupée à renforcer la route au point de coordonnées 299-645, à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

41. Une nouvelle position iranienne constituée de sacs de sable a été repérée au point de coordonnées 275-697, à 500 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

42. Le 5 avril 1989, de 8 h 30 à 11 h 15 une unité du génie iranien, équipée de 2 pelleteuses et de 4 camions à benne, a été observée tandis qu'elle s'employait à renforcer un remblai et à remettre en état une route et un ancien abri aux points de coordonnées 299-645, 251-713 et 269-701, à une distance de 800 à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

43. Le 4 avril 1989, de 11 h 15 à 11 h 30, une unité du génie, équipée de 1 niveleuse et de 6 camions à benne, a été repérée, occupée à des travaux de réfection de routes aux points de coordonnées 541-291 et 441-521, à une distance de 700 à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
44. Le 4 avril 1989, de 7 h 25 à 15 h 25, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse, de 2 bulldozers, de 1 excavatrice et de 27 camions à benne, a été repérée aux points de coordonnées 546-219, 548-215, 548-219 et 668-215, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
45. Le 5 avril 1989, de 8 h 15 à 11 heures, une unité du génie, équipée de 13 camions à benne, a été vue transportant de la terre au point de coordonnées 552-211, à 1 kilomètre des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
46. Le 5 avril 1989, le niveau des eaux dans les zones inondées par la partie iranienne variait de 120 à 190 centimètres entre les points de coordonnées 913-998 et 913-873; de 35 à 160 centimètres entre le remblai No 3, au point de coordonnées 915-865, et le remblai No 1, au point de coordonnées 940-812; de 10 à 20 centimètres entre les points de coordonnées 907-290 et 910-115; de 10 à 120 centimètres entre les points de coordonnées 909-287 et 912-054.
47. Le 5 avril 1989, de 11 h 15 à 12 h 30, une unité du génie iranien, équipée de 11 camions à benne, a été repérée aux points de coordonnées 445-514 et 541-291, alors qu'elle procédait à la réfection de routes, à une distance de 700 à 750 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
48. Le 4 avril 1989, à 17 heures, sept éléments des forces iraniennes ont entrepris de construire un abri au sommet de la hauteur de Kara Gout, au point de coordonnées 335-957, à 1 500 mètres des lignes avancées de notre Ve corps d'armée.
49. Le 5 avril 1989, à 11 heures, des éléments iraniens ont creusé deux abris aux points de coordonnées 311-058 et 317-052, à 1 900 mètres des lignes avancées de notre Ve corps d'armée.
50. Le 6 avril 1989, à 10 heures, la partie iranienne a installé un poste de tir, fait de sacs de sable, au point de coordonnées 304-625, à 600 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
51. Le 6 avril 1989, à 8 heures, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse, de 1 bulldozer et de 4 camions à benne, a été observée au point de coordonnées 299-643, alors qu'elle procédait à la réfection d'une route, à 900 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.
52. Le 6 avril 1989, de 9 heures à 11 h 30, une unité du génie iranien, équipée de 2 pelleteuses, de 1 bulldozer, de 1 niveleuse et de 19 camions à benne, a été repérée aux points de coordonnées 457-498, 539-292 et 499-377, alors qu'elle procédait à la réfection de routes, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

53. Le 6 avril 1989, de 9 heures à 10 h 30, des éléments du génie iranien, équipés de 1 bulldozer et de 10 camions à benne, ont été repérés aux points de coordonnées 549-217 et 552-211, en train de procéder à des transports de terre et à des travaux de terrassement routier, à une distance de 900 à 1 000 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

54. Le 6 avril 1989, le niveau des eaux dans les zones inondées par la partie iranienne variait de 119 à 185 centimètres entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876; de 45 à 167 centimètres entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731; de 8 à 60 centimètres entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291; et de 10 à 125 centimètres entre les points de coordonnées 912-291 et 907-022.

55. Le 7 avril 1989, à 10 h 10, une unité du génie iranien, équipée d'une grue, a été repérée au point de coordonnées 265-705, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

56. Le 7 avril 1989, une unité du génie iranien, équipée de 10 camions à benne et de 1 bulldozer, a été repérée au point de coordonnées 5037-4936, alors qu'elle traçait une piste, à 1 kilomètre des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

57. Le 7 avril 1989, à 10 h 30, des éléments du génie iranien, équipés de 1 pelleuse et de 5 camions à benne, ont été observés au point de coordonnées 539-296, alors qu'ils procédaient à la réfection d'une route, à 750 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

58. Le 7 avril 1989, une unité du génie iranien, équipée de 7 camions à benne, de 1 rouleau compresseur et de 1 niveleuse, a été repérée au point de coordonnées 664-154, alors qu'elle traçait une piste, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

59. Le 7 avril 1989, de 7 h 40 à 10 h 30, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleuse, de 2 bulldozers, de 2 rouleaux compresseurs, de 1 niveleuse et de 19 camions à benne, a été repérée aux points de coordonnées 660-158 et 552-211, à une distance de 800 à 1 000 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

60. Le 7 avril 1989, le niveau des eaux dans les zones inondées par la partie iranienne variait de 119 à 185 centimètres entre les points de coordonnées 907-022 et 913-876; de 36 à 166 centimètres entre les points de coordonnées 913-876 et 989-731; de 8 à 60 centimètres entre les points de coordonnées 678-327 et 912-291; et de 10 à 125 centimètres entre les points de coordonnées 912-291 et 907-022.

61. Le 8 avril 1989, à midi, la partie iranienne a creusé une tranchée au point de coordonnées 817-758, à 1 kilomètre des lignes avancées de notre Ier corps d'armée.

62. Le 8 avril 1989, de 11 h 35 à 12 h 20, 10 éléments des forces iraniennes ont creusé une tranchée au point de coordonnées 218-637, à 1 kilomètre des lignes avancées de notre Ier corps d'armée.

63. Le 8 avril 1989, à 11 h 5, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse et de 3 grues, a été repérée au point de coordonnées 265-700, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

64. Le 8 avril 1989, de 9 heures à 10 heures, une unité du génie iranien, équipée de 1 bulldozer, de 1 rouleau compresseur, de 1 niveleuse et de 2 camions à benne, a été observée aux points de coordonnées 435-524, 489-341 et 538-296, occupée à des travaux de réfection de routes, à 700 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

65. Le 8 avril 1989, de 8 h 45 à 9 h 50, une unité du génie iranien, équipée de 1 pelleteuse, de 1 bulldozer, de 3 rouleaux compresseurs, de 1 niveleuse et de 4 camions à benne, a été repérée au point de coordonnées 552-211, alors qu'elle procédait à la réfection et à l'aplanissement de routes, à 800 mètres des lignes avancées de notre VIIe corps d'armée.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Ismat KITTANI

-----

